

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SAINT-JULIEN MONTDENIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730250400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST JEAN DE MAURIENNE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS (3)

ANNEE 2013

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	43
A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette -	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	48
A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	57
D2 - Arrêté et signatures	58

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	SAINT-JULIEN MONTDENIS COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS	BP 2013
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 526 427,00	2 078 175,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 448 251,60
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 526 427,00	2 526 427,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 035 464,00	1 514 584,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	496 435,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 17 314,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 531 899,00	1 531 899,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 058 326,00	4 058 326,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	598 223,00	0,00	485 866,00	485 866,00	485 866,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	681 900,00	0,00	698 300,00	698 300,00	698 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 500,00	0,00	245 200,00	245 200,00	245 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 485 623,00	0,00	1 429 366,00	1 429 366,00	1 429 366,00
66	Charges financières	96 000,00	0,00	149 900,00	149 900,00	149 900,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 591 123,00	0,00	1 588 766,00	1 588 766,00	1 588 766,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	370 746,61		814 221,00	814 221,00	814 221,00
042	Opéral° ordre transfert entre sections (5)	111 791,00		123 440,00	123 440,00	123 440,00
043	Opéral° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		482 537,61		937 661,00	937 661,00	937 661,00
TOTAL		2 073 660,61	0,00	2 526 427,00	2 526 427,00	2 526 427,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 427,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 734,00	0,00	127 900,00	127 900,00	127 900,00
73	Impôts et taxes	1 166 200,00	0,00	1 210 475,40	1 210 475,40	1 210 475,40
74	Dotations et participations	326 174,00	0,00	347 300,00	347 300,00	347 300,00
75	Autres produits de gestion courante	166 850,00	0,00	197 050,00	197 050,00	197 050,00
Total des recettes de gestion courante		1 725 958,00	0,00	1 922 725,40	1 922 725,40	1 922 725,40
76	Produits financiers	8 400,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
77	Produits exceptionnels	24 500,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 758 858,00	0,00	1 942 825,40	1 942 825,40	1 942 825,40
042	Opéral° ordre transfert entre sections (5)	115 200,00		135 350,00	135 350,00	135 350,00
043	Opéral° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		115 200,00		135 350,00	135 350,00	135 350,00
TOTAL		1 874 058,00	0,00	2 078 175,40	2 078 175,40	2 078 175,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	448 251,60
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 427,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	802 311,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 600,00	5 100,00	5 600,00	5 600,00	10 700,00
204	Subventions d'équipement versées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	26 100,00	12 000,00	12 000,00	38 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 693 964,61	465 235,00	366 605,00	366 605,00	831 840,00
	Total des dépenses d'équipement	3 741 064,61	496 435,00	384 205,00	384 205,00	880 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 350,00	0,00	513 909,00	513 909,00	513 909,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	158 350,00	0,00	513 909,00	513 909,00	513 909,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 899 414,61	496 435,00	898 114,00	898 114,00	1 394 549,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	115 200,00	0,00	135 350,00	135 350,00	135 350,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 630,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 830,00	0,00	137 350,00	137 350,00	137 350,00
	TOTAL	4 023 244,61	496 435,00	1 035 464,00	1 035 464,00	1 531 899,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 531 899,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	503 703,00	0,00	106 700,00	106 700,00	106 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 535 374,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 039 077,00	0,00	106 700,00	106 700,00	106 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00	0,00	410 300,00	410 300,00	410 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	213 398,20	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 000,00	0,00	56 923,26	56 923,26	56 923,26
	Total des recettes financières	706 398,20	0,00	468 223,26	468 223,26	468 223,26
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 745 475,20	0,00	574 923,26	574 923,26	574 923,26

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement (4)	370 746,61		814 221,00	814 221,00	814 221,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections (4)	111 791,00		123 440,00	123 440,00	123 440,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 630,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		491 167,61		939 661,00	939 661,00	939 661,00
TOTAL		4 236 642,81	0,00	1 514 584,26	1 514 584,26	1 514 584,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	17 314,74
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 531 899,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	802 311,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	485 866,00		485 866,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	698 300,00		698 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 200,00		245 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	149 900,00	0,00	149 900,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	123 440,00	123 440,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		814 221,00	814 221,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 588 766,00	937 661,00	2 526 427,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 427,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 200,00	19 200,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	513 909,00	0,00	513 909,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	831 840,00		831 840,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	10 700,00	0,00	10 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	38 100,00	2 000,00	40 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	116 150,00	116 150,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 394 549,00	137 350,00	1 531 899,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 531 899,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	127 900,00		127 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		116 150,00	116 150,00
73	Impôts et taxes	1 210 475,40		1 210 475,40
74	Dotations et participations	347 300,00		347 300,00
75	Autres produits de gestion courante	197 050,00	0,00	197 050,00
76	Produits financiers	16 000,00	0,00	16 000,00
77	Produits exceptionnels	4 100,00	19 200,00	23 300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 942 825,40	135 350,00	2 078 175,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	448 251,60
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 427,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	410 300,00	2 000,00	412 300,00
13	Subventions d'investissement	106 700,00	0,00	106 700,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		123 440,00	123 440,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		814 221,00	814 221,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	56 923,26		56 923,26
Recettes d'investissement – Total		574 923,26	939 661,00	1 514 584,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	17 314,74
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 531 899,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	598 223,00	485 866,00	485 866,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	22 000,00	22 000,00
60612	Energie - Electricité	57 000,00	92 000,00	92 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	42 550,00	46 760,00	46 760,00
60621	Combustibles	41 000,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60631	Fournitures d'entretien	21 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 600,00	6 700,00	6 700,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	2 650,00	2 160,00	2 160,00
6064	Fournitures administratives	6 200,00	6 200,00	6 200,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 300,00	2 450,00	2 450,00
6067	Fournitures scolaires	12 975,00	13 200,00	13 200,00
6068	Autres matières et fournitures	5 700,00	5 700,00	5 700,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	16 250,00	16 250,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locales et de copropriété	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	10 050,00	12 000,00	12 000,00
61523	Entretien voies et réseaux	11 000,00	13 000,00	13 000,00
61524	Entretien bois et forêts	142 298,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	15 000,00	15 000,00
616	Primes d'assurances	38 500,00	11 000,00	11 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	750,00	750,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	7 500,00	12 000,00	12 000,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	6 396,00	6 396,00
6256	Missions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	681 900,00	698 300,00	698 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 500,00	10 700,00	10 700,00
6411	Personnel titulaire	389 000,00	409 000,00	409 000,00
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	46 000,00	46 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	14 600,00	17 000,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 500,00	81 000,00	81 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 000,00	83 000,00	83 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 200,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 000,00	21 000,00	21 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 800,00	1 800,00	1 800,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6488	Autres charges	20 000,00	18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 500,00	245 200,00	245 200,00
6531	Indemnités	57 300,00	57 300,00	57 300,00
6532	Frais de mission	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	3 700,00	3 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 200,00	10 000,00	10 000,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	28 900,00	40 000,00	40 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	19 000,00	35 700,00	35 700,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	90 000,00	90 000,00	90 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 485 623,00	1 429 366,00	1 429 366,00
66	Charges financières (b)	96 000,00	149 900,00	149 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	140 000,00	140 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	26 000,00	9 900,00	9 900,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 500,00	4 500,00	4 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 591 123,00	1 588 766,00	1 588 766,00
023	Virement à la section d'investissement	370 746,61	814 221,00	814 221,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	111 791,00	123 440,00	123 440,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	111 791,00	123 440,00	123 440,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		482 537,61	937 661,00	937 661,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		482 537,61	937 661,00	937 661,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 073 660,61	2 526 427,00	2 526 427,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 526 427,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 734,00	127 900,00	127 900,00
7022	Coupes de bois	0,00	42 000,00	42 000,00
7023	Menus produits forestiers	100,00	100,00	100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redev. services périscolaires et ensei gn	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	25 834,00	47 500,00	47 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	26 300,00	33 800,00	33 800,00
73	Impôts et taxes	1 166 200,00	1 210 475,40	1 210 475,40
73111	Taxes foncières et d'habitation	720 000,00	741 700,00	741 700,00
7321	Attribution de compensation	325 000,00	325 645,40	325 645,40
7322	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	49 000,00	49 000,00
7323	F.N.G.I.R.	34 000,00	34 000,00	34 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	21 000,00	22 830,00	22 830,00
7351	Taxe sur l'électricité	0,00	17 000,00	17 000,00
7355	Taxes sur l'énergie hydraulique	1 200,00	3 000,00	3 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7388	Autres taxes diverses	1 000,00	2 300,00	2 300,00
74	Dotations et participations	326 174,00	347 300,00	347 300,00
7411	Dotation forfaitaire	182 000,00	182 000,00	182 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	22 000,00	22 000,00
74718	Autres participations Etat	17 100,00	31 000,00	31 000,00
7473	Participat° Départements	43 574,00	4 200,00	4 200,00
7478	Participat° Autres organismes	5 000,00	54 100,00	54 100,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	20 000,00	18 000,00	18 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	7 500,00	6 000,00	6 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	6 500,00	6 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	14 000,00	13 500,00	13 500,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	166 850,00	197 050,00	197 050,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	8 000,00	15 500,00	15 500,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	105 000,00	105 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	37 400,00	37 400,00
758	Produits divers de gestion courante	38 850,00	39 150,00	39 150,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 725 958,00	1 922 725,40	1 922 725,40
76	Produits financiers (b)	8 400,00	16 000,00	16 000,00
761	Produits de participations	8 400,00	16 000,00	16 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 500,00	4 100,00	4 100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	4 100,00	4 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	24 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 758 858,00	1 942 825,40	1 942 825,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	115 200,00	135 350,00	135 350,00
722	Immobilisations corporelles	96 000,00	116 150,00	116 150,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 200,00	19 200,00	19 200,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		115 200,00	135 350,00	135 350,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 874 058,00	2 078 175,40	2 078 175,40

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			448 251,60
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 526 427,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	11 600,00	5 600,00	5 600,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	4 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 300,00	1 300,00
2051	Concessions, droits similaires	7 100,00	4 300,00	4 300,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	500,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	35 000,00	12 000,00	12 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	12 000,00	12 000,00
2115	Terrains bâtis	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	24 190,00	50 170,00	50 170,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	87 700,00	80 300,00	80 300,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	7 000,00	58 100,00	58 100,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	5 000,00	14 000,00	14 000,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	4 500,00	3 000,00	3 000,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	2 010,00	2 300,00	2 300,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	273 300,00	0,00	0,00
156	Opération d'équipement n° 156 (5)	326 707,61	0,00	0,00
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	2 500,00	31 500,00	31 500,00
506	Opération d'équipement n° 506 (5)	2 943 307,00	92 835,00	92 835,00
507	Opération d'équipement n° 507 (5)	4 950,00	4 000,00	4 000,00
508	Opération d'équipement n° 508 (5)	8 000,00	0,00	0,00
510	Opération d'équipement n° 510 (5)	0,00	700,00	700,00
511	Opération d'équipement n° 511 (5)	0,00	4 700,00	4 700,00
530	Opération d'équipement n° 530 (5)	3 500,00	20 000,00	20 000,00
536	Opération d'équipement n° 536 (5)	1 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 741 064,61	384 205,00	384 205,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 350,00	513 909,00	513 909,00
1641	Emprunts en euros	121 000,00	414 000,00	414 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00	1 000,00	1 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	98 909,00	98 909,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 000,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	36 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		158 350,00	513 909,00	513 909,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 899 414,61	898 114,00	898 114,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	115 200,00	135 350,00	135 350,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 200,00	19 200,00	19 200,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 800,00	4 800,00	4 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 400,00	14 400,00	14 400,00
	Charges transférées (9)	96 000,00	116 150,00	116 150,00
2313	Constructions	96 000,00	116 150,00	116 150,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 630,00	2 000,00	2 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 630,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2111	Terrains nus	1 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		123 830,00	137 350,00	137 350,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 023 244,61	1 035 464,00	1 035 464,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				496 435,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 531 899,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement (hors 138)	503 703,00	106 700,00	106 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	236 600,00	29 000,00	29 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	52 203,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	106 200,00	66 000,00	66 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	53 800,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	53 000,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	1 900,00	11 700,00	11 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 535 374,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 436 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	99 374,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 039 077,00	106 700,00	106 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	403 398,20	410 300,00	410 300,00
10222	F.C.T.V.A.	170 000,00	403 000,00	403 000,00
10223	T.L.E.	20 000,00	7 300,00	7 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	213 398,20	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 000,00	56 923,26	56 923,26
Total des recettes financières		706 398,20	468 223,26	468 223,26
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 745 475,20	574 923,26	574 923,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	370 746,61	814 221,00	814 221,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	111 791,00	123 440,00	123 440,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	13 150,00	26 100,00	26 100,00
28031	Frais d'études	23 300,00	21 900,00	21 900,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 041,00	2 140,00	2 140,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00	73 300,00	73 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		482 537,61	937 661,00	937 661,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 630,00	2 000,00	2 000,00
1021	Dotation	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	7 630,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		491 167,61	939 661,00	939 661,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 236 642,81	1 514 584,26	1 514 584,26

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	17 314,74
---	------------------

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 531 899,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : MATERIEL DIVERS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 667,51	a 0,00	50 170,00	b 50 170,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 667,51	0,00	50 170,00	50 170,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 747,26	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 920,25	0,00	27 670,00	27 670,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 170,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : VOIES ET CHEMINS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		110 615,55	a 8 700,00	80 300,00	b 80 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	110 615,55	8 700,00	80 300,00	80 300,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	110 615,55	8 700,00	80 300,00	80 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-89 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : RESEAUX ELECTRIQUES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 751,89	a 0,00	58 100,00	b 58 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 751,89	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00
2313	Constructions	11 751,89	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	14 760,38	a 0,00	14 000,00	b 14 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 760,38	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2313	Constructions	14 760,38	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 916,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 916,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 916,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : BOIS ET FORETS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 806,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 806,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	38 806,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : MERLON DE VILLARDCLEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 980,02	a 0,00	2 300,00	b 2 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 980,02	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00
2111	Terrains nus	10 980,02	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 300,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)
LIBELLE : RESEAUX SECS MONTDENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RUE DU BOURG**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	11 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	11 700,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : RESEAUX SECS ROCHELLE CAPITAINE BULARD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : RESEAUX SECS RUAZ D EN HAUT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)
LIBELLE : MAIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 964,10	a 0,00	31 500,00	b 31 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 964,10	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00
2313	Constructions	6 964,10	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 506 (1)
LIBELLE : ESPACE CULTUREL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 537 104,72	a 453 035,00	92 835,00	b 92 835,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 877,78	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 877,78	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 501 226,94	453 035,00	57 835,00	57 835,00	0,00
2313	Constructions	3 501 226,94	453 035,00	57 835,00	57 835,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 95 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	95 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	29 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-450 870,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 507 (1)
LIBELLE : ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 943,15	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 943,15	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2313	Constructions	4 943,15	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 508 (1)
LIBELLE : SALLE JOSEPH CHATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 649,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 649,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 649,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 510 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 204,90	a 0,00	700,00	b 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 204,90	0,00	700,00	700,00	0,00
2313	Constructions	27 204,90	0,00	700,00	700,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-700,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 511 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		78 602,32	a 0,00	4 700,00	b 4 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 602,32	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00
2313	Constructions	78 602,32	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-4 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 530 (1)
LIBELLE : EGLISE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		694,78	a 3 500,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	694,78	3 500,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	694,78	3 500,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-23 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 536 (1)
LIBELLE : PRESBYTERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 620,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 620,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	22 620,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Objet de la dette	Répartition par prêteur	Période	Année départ	Durée (an)	Taux	Dettes à l'origine	Capital restant dû avant échéance	Intérêts	Capital	Annuités	N° prêt	dernière échéance	Classement Gissler
4	Réhabilitation log Montdenis	CDC (variable)	annuel	2002	20	2,45	91 469,00	51 915,46	1 791,08	4 626,98	6 418,06	1005687	01/06/2022	2A
5	Réhabilitation maison ROL	CDC prêt (variable)	annuel	2001	15	2,55	59 776,02	15 003,80	532,63	4 827,85	5 360,48	0895461	01/02/2015	2A
7	Divers	Banque populaire	annuel	2001	15	5,2	304 898,03	80 776,48	4 200,38	25 572,63	29 773,01	07007631000	27/09/2015	1A
9	Travaux	DEXIA	annuelle	2004	15	4	600 000,00	313 882,64	12 555,31	39 740,55	52 295,86	MON225237EU R/0232531/001	01/02/2019	1A
10	Palujos appart élément.	CDC	annuelle	2005	10	3,4	18 171,00	6 184,70	210,28	1 993,04	2 203,32	1042033	01/04/2015	2A
11	Palujos appartement Villardclément	CDC	annuelle	2005	15	3,4	35 119,00	21 187,49	720,37	2 349,06	3 069,43	1042032	01/04/2020	2A
13	Rue du Bourg	Caisse d'épargne	trim.	2010	15	3,23	130 000,00	114 221,88				8684938	25/08/2025	1A
			25/2						910,92	1 823,77	2 734,69			
			25/5						896,37	1 838,32	2 734,69			
			25/8						881,71	1 852,98	2 734,69			
			25/11						866,94	1 867,75	2 734,69			
14	Espace culturel	Bque populaire	trim.	2012	20	4,25	1 000 000,00	967 512,19				1178534	31/12/2031	1A
			mars						10 279,82	8 338,83	18 618,65			
			juin						10 191,22	8 427,43	18 618,65			
			septembre						10 101,68	8 516,97	18 618,65			
			décembre						10 011,18	8 607,47	18 618,65			
15	Espace culturel	CDC	annuelle	2013	15	4,51	1 500 000,00	1 500 000,00				1209393	01/01/2027	1A
				01/01/2013					57 962,02	72 116,75	130 078,77			
16	Espace culturel	CDC	annuelle	2013	2	3,86	450 000,00	450 000,00				1220165	01/05/2014	1A
				01/05/2013					17 328,24	220 761,38	238 089,62			
	TOTAL						4 189 433,05	3 520 684,64	139 440,15	413 261,76	552 701,91			

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- ssement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts et dettes assortis (Total)					0,00									
1631 Autres emprunts (total)					0,00									
1632 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1637 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois)

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? DN (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annulé de l'exercice		ICAE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assortis (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

- (1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3)
- (4) Type de taux d'intérêt: F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
- (5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 01/01/01.
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66A.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A2.5

A2.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Indice (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Indice (7)	Niveau de taux (3)		Intérêts (10)	Capital	
Total des dépenses au cf 166 Refinancement de dette (2)				0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au cf 166 Refinancement de dette (3)				0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cf 166 sont équilibrées.
 (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
 (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
 (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (8) Taux annuel, tous frais compris.
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.7

A2.7 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	23.04	450 000 €				0 €
51932 " " "	23.05	450 000 €				0 €
5194 Billets de trésorerie						
5199 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT890007 IC du 22/02/1993.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)		A2.8

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	6 97,32 3 426 393,19 €	4 2,68 94 291,45 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D		272 200,00	0,00	648 259,00	I 648 259,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C		176 200,00	0,00	532 109,00	II 532 109,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	121 000,00	0,00	512 909,00	512 909,00
1641	Emprunts en euros	121 000,00	0,00	414 000,00	414 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	98 909,00	98 909,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		36 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 000,00	0,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	36 000,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections = C + D		115 200,00	0,00	135 350,00	135 350,00
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)		19 200,00	0,00	19 200,00	19 200,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
Charges transférées (D) = E + F + G (1)		96 000,00	0,00	116 150,00	116 150,00
Travaux en régie (E)		96 000,00	0,00	116 150,00	116 150,00
2313	Constructions	96 000,00	0,00	116 150,00	116 150,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et encours (G)		0,00	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	648 259,00	0,00	648 259,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d		974 537,61	0,00	1 404 884,26	III 1 404 884,26
Ressources propres externes (a) (4)		190 000,00	0,00	410 300,00	410 300,00
10222	F.C.T.V.A.	170 000,00	0,00	403 000,00	403 000,00
10223	T.L.E.	20 000,00	0,00	7 300,00	7 300,00
Autres recettes financières (b) (1)		302 000,00	0,00	56 923,26	56 923,26
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 000,00	0,00	56 923,26	56 923,26
Transferts entre sections (c) (1)		111 791,00	0,00	123 440,00	123 440,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	13 150,00	0,00	26 100,00	26 100,00
28031	Frais d'études	23 300,00	0,00	21 900,00	21 900,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 041,00	0,00	2 140,00	2 140,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00	0,00	73 300,00	73 300,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement (d)	370 746,61	0,00	814 221,00	814 221,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	1 404 884,26	17 314,74	0,00	1 422 199,00

	Montant
Dépenses financières	IV 648 259,00
Recettes financières	V 1 422 199,00
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5) 773 940,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) 890 090,00
Résultat hors charges transférées	V – (II + D001) 890 090,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

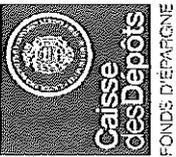
(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat ^o de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00



**DIRECTION REGIONALE
RHONE-ALPES**

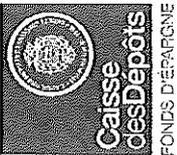
Référence garant : 287611 CMNE DE SAINT JULIEN MONT DENIS
Département : 073 Savoie

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2012	Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés	Intérêt courus	Quotité garantie %	Créances impayées garanties	Montants en Euro
									(1)

Emprunteur n° 212072 OPAC DE SAVOIE

Produit : APLCD 11 PLACD 01.02.06 ALL 3 ANS									
0258006	0001740096401000	01/07/1987	01/07/2024			773,73	100,00		0,00
Produit : HLMO 01 PRET HLM ORDINAIRE									
0196549	7310400054776011	25/07/1975	25/07/2015			370,10	44,00		0,00
Produit : HLMOC 01 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES									
0196593	7310400058046911	25/07/1979	25/07/2019			224,00	100,00		0,00
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL									
1093509		24/08/2007	01/09/2049			4 956,21	50,00		0,00
1093533		24/08/2007	01/09/2059			1 063,08	50,00		0,00
Produit : RARLD 02 RéA AN RED LIM INT DIFF REV									
0920047		25/12/1999	01/08/2024			6 195,74	100,00		0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours



DIRECTION REGIONALE
RHONE-ALPES

Référence garant : 287611 CMNE DE SAINT JULIEN MONT DENIS
Département : 073 Savoie

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2012	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés	Quotité garantie %	Montants en Euro	
							(1)	(1)

Emprunteur n° 212072 OPAC DE SAVOIE

Produit : APLCD 11 PLACD 01.02.06 ALL 3 ANS									
0258006	0001740096401000	01/07/1987	01/07/2024		7 120,97	100,00	773,73	0,00	
Produit : HLMO 01 PRET HLM ORDINAIRE									
0196549	7310400054776011	25/07/1975	25/07/2015		25 361,16	44,00	370,10	0,00	
Produit : HLMOC 01 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES									
0196593	7310400058046911	25/07/1979	25/07/2019		15 349,82	100,00	224,00	0,00	
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL									
1093509		24/08/2007	01/09/2049		460 016,29	50,00	4 956,21	0,00	
1093533		24/08/2007	01/09/2059		98 670,43	50,00	1 063,08	0,00	
Produit : RARLD 02 RéA AN RED LIM INT DIFF REV									
0920047		25/12/1999	01/08/2024		419 096,74	100,00	6 195,74	0,00	

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
Immeuble Aquilon - 44, rue de la Villette - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48 - Télécopie : 04 72 11 49 25

page 53

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS EN EUROS	
	POUR RAPPEL EN 2012	POUR VOTE 2013
COMITE DE JUMELAGE	3 500,00 €	3 500,00 €
ASM	7 000,00 €	7 000,00 €
ASM ECOLE BASKET	1 956,00 €	2 037,50 €
AMICALE LAIQUE	4 717,00 €	4 717,00 €
SKI ET MONTAGNE	1 134,00 €	1 134,00 €
GYMNASTIQUE	265,00 €	265,00 €
TENNIS		
TENNIS ECOLE		
BOULE ARDOISIERE	853,00 €	853,00 €
PIED A L'ETRIER	2 282,00 €	2 037,50 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 417,00 €	3 417,00 €
TIRELIRE DES ECOLES	2 042,00 €	2 042,00 €
TIRELIRE DES ECOLES (carnaval)	765,00 €	765,00 €
ECHO ARDOISIER	6 656,00 €	6 656,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	20 944,00 €	22 440,00 €
CLUB DU JEUDI	901,00 €	901,00 €
ACTIVITES MANUELLES	265,00 €	265,00 €
VIE SAINTE	371,00 €	371,00 €
SERPOLIERE	265,00 €	265,00 €
CHAPELLE DE GRENIS	265,00 €	265,00 €
FNACA	371,00 €	371,00 €
A. C. UNION FEDERALE	780,00 €	780,00 €
ACCA ST HUBERT	446,00 €	446,00 €
ECOLE SKI CLUB KARELLIS	652,00 €	896,50 €
CLUB SPORT KARELLIS	1 750,00 €	1 750,00 €
VOYAGES SCOL. A L'ETRANGER	1 500,00 €	1 500,00 €
BADM'IN TOWN	350,00 €	350,00 €
FOOTBALL CLUB	7 000,00 €	7 000,00 €
ECOLE DE FOOT	1 956,00 €	1 630,00 €
IRRIGATION RIVE DROITE ST JULIEN	410,00 €	410,00 €
IRRIGATION LE CLARET	410,00 €	410,00 €
LES AMIS DE TOURMENTIER	265,00 €	265,00 €
HISTOIRE D' EAU	100,00 €	100,00 €
ST JULIEN EVENEMENT - frais de fct	1 000,00 €	1 000,00 €
ST JULIEN EVENEMENT	6 500,00 €	8 000,00 €
BLEUETS DE MAURIENNE	166,50 €	166,50 €
CAM RUGBY	148,00 €	
JUDO	148,00 €	148,00 €
NAUTIC CLUB MAURIENNAIS	92,50 €	111,00 €
SOLID'ART	1 000,00 €	0,00 €
LA PISTE EN HERBE	203,50 €	148,00 €
MAURIENNE ESCALADE	111,00 €	111,00 €
TOTAL	83 324,50 €	84 524,00 €
TOTAL VOTE AU BUDGET 2013		90 000,00 €

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS**

Nombre de conseillers :
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

N°06-03-2013-13

OBJET :

**Vote des subventions
aux associations pour
l'exercice 2013**

Envoyée en sous-préfecture le :

Publiée le :

Certifiée exécutoire le :

L'an deux mille treize, le 06 mars 2013, à 20 heures
le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-Montdenis, dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la
présidence de monsieur TOURNABIEN Marc, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 février 2013

Date d'affichage : 23 février 2013

PRESENTS : TOURNABIEN Marc, maire.

LESIEUR Evelyne, **RAVIER** Marc, **BOCHET** Marcel, **THIAFFEY** Jean-François, **CHOMAZ** Josiane adjoints.

BOIS Yves, **BUFFAZ** Bernadette, **CHARVIN** Denis, **COLLOMBET** Corinne, **DABURON** Didier, **DALLA COSTA** René, **LEFEVRE** Franck, **TRIBAL** Marie-José, **VALENZANO** Martine, **VARESANO** José, **VIARD** Marcel.

ABSENTS : **GROS** Danielle (procuration à Martine VALENZANO),
DELANGRE Martine (procuration à Evelyne LESIEUR),

SECRETAIRE DE SEANCE : COLLOMBET Corinne.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de voter les montants des subventions à verser aux différentes associations sportives et à but socioculturel ainsi qu'à divers organismes pour l'année 2013.

Monsieur le maire présente à l'assemblée la liste des subventions à verser aux différentes associations.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

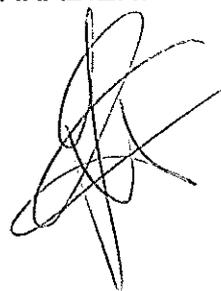
- vote les subventions 2013 selon le tableau joint en annexe,
- charge monsieur le maire de procéder au paiement de ces subventions après présentation du compte rendu moral et financier par l'association et après vérifications des documents,
- déclare que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2013.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,

Marc TOURNABIEN.



IV ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT: TEMPS NON COMPLET
Filière administrative				
rédacteur	B	1	1	0
adjoint administratif 1er classe	C	2	2	0
adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	0
Filière technique				
agent de maîtrise principal	C	1	1	0
agent de maîtrise	C	1	1	0
adjoint technique 1ère classe	C	1	1	0
adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	2	0
adjoint technique 2ème classe	C	8	8	7
Filière police municipale				
agent de police	C	1	1	1
Filière sociale				
ATSEM 1ère classe	C	2	2	0
Filière culturelle				
Assistant enseignement artistique principal 1er classe	B	1	1	1
TOTAL		21	21	9

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2013

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)	4	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sport
 CULT : Culturel
 ANM : Animation
 FBI : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (à partir du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-1* : article 3, 1er alinéa : avancement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : avancement et maintien d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1* : absence du cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
 3-3-3* : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
 39 : article 38 travailleurs handicapés catégorie D
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
 110-1 : collaborateurs de groupes d'états
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats étés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 33 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00

non connus au moment du vote

ARRETE-SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTE : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 22 février 2013

Présenté par le maire,
A St-Julien-Montdenis, le 06 mars 2013



Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Saint-Julien-Montdenis, le 06 mars 2013
Les membres du conseil municipal,
TOURNABIEN Marc, maire

RAVIER Marc,

THIAFFEY Jean-François,

BOIS Yves,

CHARVIN Denis,

DABURON Didier,

DELANGRE Martine,

LEFEVRE Franck,

VALENZANO Martine,

VIARD Marcel,

LESIEUR Evelyne,

BOCHET Marcel,

CHOMAZ Josiane,

BUFFAZ Bernadette,

COLLOMBET Corinne,

DALLA COSTA René,

GROS Danielle,

TRIBAL Marie-José,

VARESANO José,

Certifié exécutoire par le maire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication, le